

## Sommaire



1. Un Centre pour la Production Propre est créé en Syrie ..... 1
2. Le CAR/PP organise un cours sur la gestion des eaux usées et les meilleures pratiques environnementales dans le secteur textile, en Syrie ..... 2
3. Les bonnes pratiques environnementales dans les tanneries, fondements d'un séminaire qui s'est déroulé en Algérie ..... 3
4. Le CAR/PP publie un nouveau manuel pour le traitement des déchets dangereux ..... 4
5. Le CAR/PP participe à un projet de gestion des déchets de la production d'huile d'olive au Liban, en Syrie et en Jordanie ..... 5
6. Ljubljana accueille une conférence qui présente les défis de la consommation et production durables en Europe ..... 6
7. Troisième réunion internationale d'experts dans le cadre du Processus de Marrakech ..... 7
8. Le défi environnemental dans les économies méditerranéennes cadre la XI<sup>ème</sup> Conférence euro-méditerranéenne sur la transition économique ..... 7
9. Tenue de la première rencontre du comité de direction de l'initiative HORIZON 2020 ..... 8

## 1. Un Centre pour la Production Propre est créé en Syrie



La Commission Générale pour les Affaires Environnementales a impulsé la création du Centre National Syrien pour la Production Propre (dont les sigles en anglais sont SNPCPC), dans le cadre du 10<sup>ème</sup> plan quinquennal 2006-2010 du Ministère de l'administration locale et de l'environnement syrien. Le principal objectif du Centre est de promouvoir et d'encourager un développement industriel durable. Pour cela, il appuiera et apportera l'assistance technique nécessaire aux petites et moyennes industries, de même qu'il fournira des solutions financières et environnementales aux problèmes de

pollution découlant de l'activité industrielle. Ses champs d'action pour les deux années 2008-2009 concernent les trois secteurs les plus importants de l'industrie syrienne : l'agroalimentaire, le textile et la chimie.

L'importance de la mise en place du SNPCPC obéit à l'engagement de la Syrie, par rapport aux conventions internationales comme celle de Rio et son Agenda 21, la Déclaration de Johannesburg et la Convention de Barcelone sur la protection de la Méditerranée contre la pollution. Le SNPCPC se positionne en accord avec les lignes de travail tracées dans d'autres Centres déjà installés

dans les pays arabes, comme en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie. Le SNCPC travaillera, entre autres, avec les petites et moyennes entreprises, les grandes industries, les institutions publiques et privées, les institutions financières, les consultants et les universités.

Le nouveau bureau aura différentes fonctions qui vont de la préparation à la mise en place d'un programme intégré d'éducation et d'information des responsables de l'industrie syrienne ; la préparation, traduction et diffusion de publications spécialisées sur l'application

de la production propre ; la réalisation de cours de spécialisation et de formation aux méthodes et aux processus de la production moins polluante, jusqu'à la coopération au niveau national et international avec les gouvernements, les ONG, les banques et les organismes officiels, entre autres.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre point focal national (PFN), directrice du SNCPC :  
Ing. Rouida Nahar – [rouidanahar@gmail.com](mailto:rouidanahar@gmail.com)  
Tél. : +963 114461079 ■

## 2. Le CAR/PP organise un cours sur la gestion des eaux usées et les meilleures pratiques environnementales dans le secteur textile, en Syrie

Le déversement non contrôlé des eaux usées en eaux douces et dans les zones côtières a été identifié comme une ligne d'action prioritaire par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et confirmé lors du Sommet du Millénaire en 2000, ainsi qu'en 2002 lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable (Johannesbourg). Pour cela, et à la demande du Point Focal National Syrien, le CAR/PP organisa, du 8 au 12 septembre 2007, un cours de formation sur la gestion des eaux usées municipales et un séminaire sur les Meilleures pratiques environnementales (MPE) dans le secteur textile, qui s'est déroulé en Syrie. La formation a été dispensée en arabe, par deux experts égyptiens, anciens élèves de l'Institut de l'UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau.

### Gestion des eaux usées municipales

Le cours (8-11 septembre) a disposé du soutien Programme global d'action du PNUE, pour la protection de



Cours de formation sur la gestion des effluents liquides municipaux en Syrie



l'environnement marin à partir d'activités basées à terre (UNEP/GPA, dans ses sigles en anglais). Le matériel pédagogique du cours était le *Manuel pour la gestion des eaux usées dans les municipalités côtières*, réalisé par l'UNEP/GPA et traduit en arabe afin de faciliter sa compréhension et son utilisation. L'objectif était de fournir des outils d'analyse, des informations concrètes et des connaissances sur la manière de sélectionner, planifier et financer des systèmes de gestion des eaux usées municipales appropriés et respectueux de l'environnement.

Le cours compta avec la participation de 25 personnes, parmi lesquelles 70 % étaient des directeurs généraux des services de gestion des eaux usées municipales des différentes régions de Syrie. Les participants visitèrent un système naturel de traitement des eaux usées qui fût d'un grand intérêt, compte tenu de l'importance de voir réellement une installation de ce type. Pendant la semaine de formation, les élèves ont participé activement à la réalisation d'exercices en groupe et de petites présentations.



### Meilleures pratiques environnementales dans le secteur textile

Le secteur textile est essentiel pour l'économie syrienne, mais il consomme de grandes quantités d'eau et émet un débit élevé d'effluents résiduels, avec une charge polluante significative.

Le séminaire sur les MPE dans ce secteur eût lieu le 12 septembre et s'appuya sur le manuel publié par le CAR/PP *Prévention et réduction de la pollution à la source dans l'industrie textile des pays du Plan d'Action pour la Méditerranée*. Les fiches *MedClean* concernant le secteur textile constituèrent un autre document de base pour le séminaire.

Le séminaire a permis de fournir aux 30 participants, pour la plupart des chefs d'entreprises, une revue générale des processus de l'industrie textile et de ses impacts environnementaux, des cas réussis d'industries textiles de la Méditerranée ayant introduit dans leurs processus des outils de gestion environnementale, ainsi que les opportunités de production plus propre dans cette industrie.

L'importance du partenariat entre le secteur public et privé a été soulignée, après un débat intense entre la Commission Générale des Affaires Environnementales et les entrepreneurs. Le nouveau Centre de Production Propre en Syrie insista sur le fait que son rôle n'était pas de contrôler les entreprises, mais de les guider vers des processus de production plus propre.

Le séminaire et cours ont générés tous deux un vif intérêt de la part des médias syriens et, la presse, la télévision et quelques publications couvrirent largement l'événement.

La version électronique du Manuel *pour la gestion des effluents liquides dans les municipalités côtières* peut être consultée sur la page Web :

<http://www.gpa.unep.org/training>

Le manuel sur la *Prévention et la réduction de la pollution à la source dans l'industrie textile des pays du Plan d'Action pour la Méditerranée* et les fiches *MedClean* du secteur textile peuvent être consultés sur la page web du CAR/PP : <http://www.cprac.org>. ■

## 3. Les bonnes pratiques environnementales dans les tanneries, fondements d'un séminaire qui s'est déroulé en Algérie

Le CAR/PP a organisé, fin juillet à Oran (Algérie), un séminaire sur les bonnes pratiques environnementales (BPE) dans le secteur des tanneries, dans le cadre du V<sup>ème</sup> Salon national du cuir. Le Salon a été organisé par la Chambre de l'artisanat et des métiers et la Direction de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

Le séminaire, qui a eu lieu au le Palais des Arts et de la Culture d'Oran, compta avec la participation d'artisans du cuir, de représentants du Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (MATET), du Centre



national des technologies plus propre (CNTPP), du Réseau des entreprises maghrébines pour l'environnement (REME) et de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Le séminaire commença par la présentation du CAR/PP et des activités réalisées par celui-ci dans

le secteur du tannage. Le REME et le CNTPP présentèrent également leurs lignes de travail. Par la suite, les principaux processus de fabrication du cuir ont été détaillés, de même que les impacts environnementaux associés et les BPE du secteur. Une vidéo réalisée par le CAR/PP, illustrant les BPE du secteur de la tannerie a été projetée. Elle fût très utile afin de visualiser la gestion proposée.

Durant l'évènement, des manuels de bonnes pratiques environnementales dans le secteur du tannage de la région du Maghreb, des brochures avec un CD et des vidéos du manuel



sur les possibilités de prévention de la pollution dans le secteur des tanneries de la région méditerranéenne ont été distribués.

Ce séminaire a été l'occasion de présenter un projet de tannerie écologique utilisant des produits naturels et locaux et profitant des

déchets pour un autre usage.

La version électronique du manuel peut être consultée sur la page web du CAR/PP : [www.cprac.org](http://www.cprac.org). ■

## 4. Le CAR/PP publie un nouveau manuel pour le traitement des déchets dangereux

Le CAR/PP a élaboré le Manuel *Étude des meilleures techniques disponibles (MTD) et des meilleures pratiques environnementales (MPE) dans le secteur du traitement des déchets dangereux dans la région méditerranéenne*, dans le but de créer un document de base auquel les pays méditerranéens puissent se référer pour améliorer leurs pratiques dans ce domaine. Le document veut être une aide pour atteindre les objectifs fixés par le *Plan de réduction de 20 %, d'ici 2010, de la génération de déchets dangereux provenant des installations industrielles dans la région méditerranéenne*, élaboré par le CAR/PP, dans le cadre du Programme d'Actions Stratégiques (PAS) pour appliquer le Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique. Selon ce plan, le secteur de gestion des déchets dangereux se trouve parmi les cinq générant le plus grand volume de déchets dangereux à traiter.

Le manuel publié par le CAR/PP analyse quatre catégories principales de gestion des déchets dangereux : le traitement, l'incinération, l'utilisation



des déchets dangereux dans les procédés industriels et les sites d'enfouissement. Il analyse également les techniques émergentes susceptibles d'être appliquées dans un avenir proche.

Dans la mesure du possible, pour les techniques et les pratiques analysées, éléments pour étudier de la viabilité de son application au secteur du traitement des déchets dangereux dans la Méditerranée ont

été inclus et, s'il y avait lieu, la réalisation d'études complémentaires a été recommandée. Les données relatives aux techniques et aux pratiques environnementales ont été recueillies principalement à partir de sources d'information dédiées aux activités et processus actuellement existants dans l'Union européenne (UE).

Le manuel se dirige à la fois aux autorités nationales des pays de la Méditerranée et aux décideurs dans le cadre d'un projet d'implantation d'une nouvelle installation. Sa publication suit la nouvelle politique de diffusion des bonnes pratiques environnementales du CAR/PP, le manuel est disponible en format traditionnel (papier) et en version électronique (plaquette quatre pages-résumé et CD-ROM). Pour l'impression du manuel le type de papier utilisé présente les caractéristiques techniques commentées dans l'article **Le CAR/PP met ses publications au vert**, de la précédente édition (25) du bulletin CP News.

La version électronique peut être consultée sur la page web du CAR/PP : <http://www.cprac.org>. ■

## 5. Le CAR/PP participe à un projet de gestion des déchets de la production d'huile d'olive au Liban, en Syrie et en Jordanie

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a chargé le CAR/PP de la fourniture de services d'appui et d'assistance technique pour le projet « **Gestion intégrale des déchets de la production d'huile d'olive au Liban, en Syrie et en Jordanie** », financé en partie par l'Union européenne dans le cadre du programme SMAP (Programme d'actions environnementales prioritaires à court et moyen terme). La culture de l'olive constitue une importante source de revenus pour la plupart des économies méditerranéennes. Le Liban, la Syrie et la Jordanie dépendent, en grande partie, autant de la production d'olives que d'huile pour la consommation interne et l'exportation.

L'importance du projet répond au fait que ces pays font face périodiquement aux problèmes de pollution et aux impacts environnementaux négatifs qui sont générés par les déchets de la

fabrication d'huile d'olive. L'objectif de l'initiative est d'établir des règles pour la mise en place d'un système de gestion intégrée des déchets de la production d'huile d'olive dans ces pays. Ces déchets sont problématiques à cause de la charge organique qu'ils contiennent et du caractère saisonnier de la production (grands débits concentrés sur cinq mois). De plus, certaines méthodes de traitement présentent des problèmes comme : les filtrations vers des aquifères, les mauvaises odeurs ou la prolifération de moustiques (déversement dans des bassins) ; la pollution par les benzopyrènes (usines extractrices d'huile résiduelle) ; pollution des aquifères et des terres cultivées (utilisation en tant qu'engrais).

Après un processus de sélection, des experts en production propre et en déchets d'huile d'olive, appartenant au centre technologique CARTIF de Valladolid, qui gèrent à Cordoba un projet LIFE intitulé « Usine de démonstration pour le traitement intégré des margines : Valorisation des déchets liquides et solides générés pendant le processus d'extraction de l'huile d'olive » ont été contactés.

Les experts, parmi d'autres tâches, fixeront les options de production plus propre qui doivent être adoptées, en aidant à établir une stratégie de suivi et de contrôle à adopter par les autorités locales pour le contrôle et la régulation de la production de l'huile d'olive. Ils participeront également à l'élaboration des spécifications des usines pilote qui adopteront les mesures de production propre. Le CAR/PP et



les experts participeront à trois séminaires de formation au niveau national, adressés aux propriétaires et aux ouvriers des huileries. De plus, une vidéo sera élaborée, elle montrera et diffusera la mise en place des mesures de production plus propres et de prévention de la pollution, de même que les options de contrôle et de traitement, relatives au secteur de l'huile de l'olive.

Ce projet s'achèvera par l'organisation d'une rencontre de l'ensemble des participants à Barcelone courant 2008.

D'autres détails sur l'initiative peuvent être consultés sur la page web : <http://olivepress.moe.gov.lb>.

La version électronique du manuel *Prévention de la pollution dans la production de l'huile d'olive* (Eco-gestion n° 8) peut être téléchargée au format électronique, à travers la page web du CAR/PP : <http://www.cprac.org>. ■



## 6. Ljubljana accueille une conférence qui présente les défis de la consommation et production durables en Europe

Du 27 au 29 septembre 2007, s'est tenue à Ljubljana (Slovénie), la conférence « *Un temps pour l'action - Vers une consommation et une production durables en Europe* » afin de favoriser un espace de débat d'envergure européenne. Les objectifs de la conférence étaient divisés en trois grandes lignes :

1. Formuler des recommandations pour le développement et la mise en œuvre du Plan d'Action de l'Union européenne (UE) sur la consommation et la production durables (CPD).
2. Lister des propositions afin d'encourager l'action en matière de CPD dans les pays européens, ainsi que le partenariat entre les administrations publiques, les entreprises et la société civile.
3. Débattre sur les apports et les recommandations européens possibles pour le Processus de Marrakech, afin de développer un programme de travail sur la CPD, pour la période 2012-2022.

Le Ministère de l'environnement et de la planification du territoire de la République de Slovénie, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et l'Institut Wuppertal, centre partenaire pour la CPD qui dépend du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE / Institut Wuppertal CSCP, dans ses sigles en anglais) étaient en charge de l'organisation de cette manifestation.

La conférence compta avec la participation de plus de 100 experts, provenant de différents secteurs : société civile, institutions publiques nationales, représentants du gouvernement, entreprises, medias, organisations non gouvernementales (NGO) et groupes de recherche, parmi d'autres. Celle-ci s'est divisée en sessions parallèles qui ont traité de la production et la consommation durables dans trois grands secteurs, générateurs d'impacts environnementaux : l'agroalimentaire, les transports et la construction. Lors de chacune des réunions, le débat s'est centré tant sur les défis de la production et de la consommation durables que sur les solutions et actions possibles, dans l'objectif de formuler les recommandations nécessaires dans chacun des cas. Pour chacune de ces trois sessions, trois groupes de travail se sont organisés,



conformément aux trois objectifs généraux présentés par la conférence.

Le CAR/PP prit part dans la session liée à l'agroalimentaire, et participa aux trois groupes de travail dans lesquels se formulèrent des questions et s'identifièrent des recommandations communes fondées sur les apports de chacun des participants.

Tout au long de la session plénière finale, la recommandation la plus importante est qu'il faudrait inclure, de manière prioritaire, dans le Plan d'Action de l'UE sur la production et la consommation durables, des objectifs de durabilité, des étapes concrètes pour internaliser les coûts environnementaux dans les prix ainsi que la création d'une Directive sur les achats verts dans le secteur public. Il a également été recommandé que le Processus de Marrakech développe des stratégies de communication et des campagnes avec les organisations nationales, afin d'encourager l'action de la part des consommateurs et d'impliquer les institutions financières dans ses processus.

Pour plus d'informations, le rapport de la conférence peut être téléchargé à travers le lien suivant :

[http://www.mop.gov.si/fileadmin/mop.gov.si/pageuploads/podrocja/okolje/pdf/time\\_for\\_action/conference\\_paper\\_action\\_towards\\_SCP\\_18Sept2007.pdf](http://www.mop.gov.si/fileadmin/mop.gov.si/pageuploads/podrocja/okolje/pdf/time_for_action/conference_paper_action_towards_SCP_18Sept2007.pdf) ■

## 7. Troisième réunion internationale d'experts dans le cadre du Processus de Marrakech



La Troisième réunion internationale d'experts sur le cadre décennal de programmes sur la Consommation et la Production Durables (CPD) du Processus de Marrakech s'est tenue à Stockholm (Suède) du 26 au 29 juin 2007.

La réunion était organisée par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (NU DAES) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et présidée par les Ministres suédois de l'environnement et de l'Intégration et l'Égalité des genres. Plus de 250 participants y ont assisté, en tant que représentants de gouvernements, d'autorités locales, d'organisations de consommateurs, d'entreprises, de syndicats, d'organisations non gouvernementales, d'institutions académiques, d'organisations internationales et d'agences de coopération pour le développement.

Pendant la réunion les participants se divisèrent en groupes de travail afin de traiter des différentes questions clés pour la CPD et des questions pertinentes pour le Processus de Marrakech lui-même. Le CAR/PP

participa à la réunion et se joignit aux groupes de travail consacrés aux styles de vie durables et à l'éducation pour une consommation durable et aux processus régionaux. De même, le Centre, en tant qu'unité du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) ayant pour mission de promouvoir la CPD dans la région méditerranéenne, exprima son intérêt pour s'unir aux efforts du Processus de Marrakech et proposa d'organiser une réunion sur la CPD dans la Méditerranée en 2008.

Les principaux objectifs de la réunion étaient :

—Évaluer les progrès et indiquer la direction de travail du Processus de Marrakech pour l'avenir, en particulier le travail concernant les Groupes d'Action, les stratégies régionales et nationales et le dialogue de coopération pour le développement.

—Commencer à définir les concepts du cadre décennal de programmes sur la CPD qui sera présenté lors des sessions de la Commission sur le Développement Durable en 2010/2011.

—Identifier de nouveaux mécanismes afin de créer une coopération plus active entre le Processus de Marrakech et les autres parties prenantes comme, entre autres, les ONG, les entreprises, les autorités locales et les institutions académiques.

Le Processus de Marrakech fut lancé afin de répondre à la demande d'actions, à tous les niveaux, du Plan de Mise en Œuvre de Johannesburg, Chapitre III : « Encourager et promouvoir l'élaboration d'un cadre décennal de programmes à l'appui des initiatives régionales et nationales visant à accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables, à promouvoir le développement économique et social dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes (...) »

Pour toute information complémentaire sur la Réunion des experts pour la CPD et le Processus de Marrakech veuillez consulter :

<http://www.un.org/esa/sustdev/sdissues/consumption/Marrakech/conprod10Ystockholm.htm>. ■

## 8. Le défi environnemental dans les économies méditerranéennes cadre la XI<sup>ème</sup> Conférence euro-méditerranéenne sur la transition économique

Les 18 et 19 juin 2007, s'est tenue à Bruxelles la XI<sup>ème</sup> Conférence euro-méditerranéenne sur la transition économique « Les économies méditerranéennes face au défi environnemental immédiat » afin de débattre sur la manière d'intégrer les considérations environnementales



dans le calendrier des réformes économiques et dans l'analyse économique de la zone méditerranéenne.

La conférence compta avec la participation de plus de 300 personnes, provenant des milieux les plus divers : société civile, organisations internationales, universitaires,

représentants gouvernementaux, médias de l'Union européenne (UE), etc.

La rencontre se structura autour de trois groupes de travail, divisés en sessions. Les groupes étaient composés dans le but d'analyser trois thèmes d'un intérêt environnemental particulier pour la Méditerranée :

- A. Le coût du changement climatique et la dégradation environnementale – avantages d'une action préventive.
- B. Le développement de stratégies et d'opportunités environnementales.
- C. Les opportunités d'investissement et les besoins financiers.

Le CAR/PP participa à la conférence avec une présentation de sa directrice, Virginia Alzina dans le groupe C, et plus concrètement lors de la session intitulée « *L'environnement comme opportunité.* »

L'objectif de la présentation était de démontrer aux économistes que la **gestion environnementale** constitue un **outil nécessaire** pour augmenter la **compétitivité des entreprises**. Pour cela, des statistiques provenant de plus de 80 cas réussis d'entreprises de la Méditerranée, ayant déjà appliqué la gestion environnementale à travers des instruments comme l'éco-efficacité, les Meilleures techniques disponibles (MTD), la minimisation des déchets, les Meilleures pratiques environnementales (MPE), l'analyse du cycle de vie, etc., ont été présentés. Ces cas sont recueillis dans ce que l'on appelle les fiches *MedClean*, publiées par le CAR/PP. De plus, au moyen d'exemples, il a été expliqué, que la gestion durable des zones industrielles aide les entreprises à être plus compétitives.

Cette présentation révéla que la gestion environnementale est une nécessité fondamentale pour la modernisation industrielle et s'acheva par une citation de Mollie Beattie

(directrice du service américain de pêche faune et flore -United States Fish and Wild Life Service-, de 1993 à 1996) : « À long terme, l'économie et l'environnement sont la même chose. Si ce n'est pas environnemental, ce n'est pas économique. C'est la règle de la nature. »

Une des conclusions les plus surprenantes de la conférence a été qu'il existe un manque de prise de conscience du secteur économique, sur les énormes bénéfices que peuvent supposer la mise en place de meilleures pratiques environnementales, de meilleures techniques disponibles et de la production plus propre. À partir de cette conférence, le CAR/PP a développé l'initiative GRECO (GREEn COmpetitiveness) dont l'objectif est de faire davantage prendre conscience aux entreprises et aux agents économiques, des importants bénéfices qui peuvent être obtenus en appliquant des instruments de gestion environnementale. ■

## 9. Tenue de la première rencontre du comité de direction de l'initiative HORIZON 2020

Les 5 et 6 juin derniers, le CAR/PP a participé à la Réunion du Comité de Direction d'HORIZON 2020, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) et qui compta, entres autres, avec la participation de représentants de la Commission européenne (CE), des ministères de l'environnement de plus de 17 pays, d'organisations internationales, d'institutions financières internationales et d'organisations non gouvernementales. Le rôle du Comité de Direction est de renforcer le partenariat euro-méditerranéen et la Politique européenne de voisinage.

Éliminer la pollution de la mer Méditerranée d'ici à 15 ans, tel est l'objectif d'HORIZON 2020 mis en place par la CE. Cette initiative veut s'attaquer aux problèmes de pollution en se centrant principalement sur les émissions industrielles, les déchets municipaux et les eaux résiduelles urbaines. Pour mener à bien cet objectif, le travail est réalisé en étroite collaboration avec le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et avec ses



programmes et institutions pour la mise en œuvre de la Convention de Barcelone.

Les objectifs de la réunion étaient la direction, la révision, le contrôle et la coordination des activités qui



contribuent à un développement durable, à travers l'intégration de l'environnement dans d'autres secteurs et à différents niveaux politiques de la zone Méditerranéenne.

Trois groupes de travail ont été formés, avec les objectifs suivants :

### **1. Réduction de la pollution**

Appuyer les projets importants et établir des priorités sur les principales sources de pollution (émissions industrielles, déchets municipaux, effluents municipaux). Promouvoir l'adoption de l'approche éco-systémique pour la réalisation de projets de prévention de la pollution et en particulier pour les projets inter-frontières.

### **2. Renforcement des capacités**

Promouvoir des activités de renforcement des capacités à différents niveaux (régional, national et local), incluant le développement et l'intégration de politiques et l'amélioration de la législation afin de promouvoir la protection environnementale de la Méditerranée.

Appuyer les actions en direction de l'amélioration de l'éducation et de la prise de conscience en matière de développement durable, promouvoir la compréhension de l'économie environnementale et l'utilisation d'outils économiques ainsi que soutenir le transfert des meilleures pratiques environnementales dans la Méditerranée.

### **3. La recherche**

Donner des priorités aux besoins de la recherche

régionale et promouvoir des activités de partenariat importantes.

En outre, l'accent est également donné à la promotion de synergies entre le développement de technologies (recherche) et les politiques pour l'organisation de l'information et les activités de promotion, pour encourager une meilleure participation des institutions, des universités, des organisations régionales, etc. de la Méditerranée.

### **4. Révision et suivi**

Faire le suivi de l'avancée de la mise en œuvre de l'initiative HORIZON 2020, en particulier à travers des systèmes d'information à disposition de tous les partenaires de la Méditerranée.

Pour chacun de ces groupes, un calendrier des activités pour la période 2007-2008, a été défini. Le CAR/PP participera activement, à la fois dans des sujets de réduction de la pollution que de renforcement des capacités. Cette participation sera menée à travers le PAM par des activités encore à définir.

Le Comité aura un rôle fondamental à l'avenir, car il servira de plateforme pour la discussion sur le développement d'une politique environnementale euro-méditerranéenne en relation avec le développement durable.

La liste des participants et le programme HORIZON 2020 pour 2007-2008, peuvent être consultés sur la page web suivante :

[http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/2007\\_marra\\_kech\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/2007_marra_kech_en.htm). ■